

### Objectifs

Rappeler les points fondamentaux, mettre à jour les connaissances des personnes habilitées et définir l'étendue des secteurs et tâches autorisés.

### Personnel concerné

Ce stage s'adresse à toute personne possédant déjà un titre d'habilitation depuis 3 ans.

### Modalités

Formation en présentiel.

### Moyens pédagogiques

Projection de cours, discussion et test final.

### Important

La formation est articulée autour de la norme NF C 18-510 de l'UTE.

Les participants devront se présenter au stage en possession des EPI réglementaire (gants d'électricien, chaussures de sécurité, casque, écran etc...ainsi que les EPI Haute tension si nécessaire.

### Validation

Tests théorie en fin de stage. Le formateur formulera à l'employeur un avis, afin de l'aider à définir le contenu du titre d'habilitation.

### Durée

1 à 2 jours suivant le niveau d'habilitation souhaité.

#### Modalités d'accès :

Sessions créées tous les mois et demi.  
Pour toute demande de date ou pour toute inscription, voici les coordonnées :  
[garibaldi.formation@orange.fr](mailto:garibaldi.formation@orange.fr)  
0470481142

### Contenu

#### 1/ Evaluation

- Test de connaissances et définition des manques
- Echanges sur les problèmes rencontrés lors de l'application des règles de sécurité

#### 2/ Prévention du risque électrique (rappel)

- Vidéo : Les dangers du courant électrique
- Les accidents d'origine électrique
- Les moyens de protection
- Protection contre les brûlures
- Les équipements de sécurité
- Que faire en cas d'accident ?

#### 3/ La norme NF C 18-510

- Symboles et titres d'habilitation
- Les personnes intervenantes
- Les ouvrages électriques
- Les opérations
- Les zones d'environnement
- Les documents écrits
- Les fonctions du matériel et de l'appareillage

#### 4/ Procédures des opérations

- Vidéo : Attention ! Basse Tension
- Ce qu'il faut mettre en œuvre
- La consignation et les interventions
- Le matériel de sécurité
- Utilisation de l'outillage

#### 5/ Rappels pratiques (sur site)

- Mise en situation réelle
- Application des règles générales de sécurité

MAJ le 04/05/2026